



COMMUNIQUÉ DE PRESSE INTERSYNDICAL

LE MINISTÈRE PERSISTE TOUJOURS DANS SON INCOHÉRENCE !

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FO, SUD et UNSA ont été reçues au ministère de la santé, ce mercredi 18 mai 2016, pour la 3^{ème} réunion du groupe de travail consacré à l'attractivité à l'hôpital des professions de rééducation.

Le thème imposé était «exercice mixte salarié/ libéral».

L'ensemble des organisations a de nouveau exigé l'inversion du calendrier et la présentation immédiate des grilles de salaires, préalable indispensable à toute négociation : nouveau refus.

En premier lieu, la DGOS est revenue sur la prime évoquée lors de la réunion précédente.

Devant les réactions négatives de toutes les organisations représentatives concernant la prime de 120 € bruts mensuels en territoires sous tension (définie par la DG de l'ARS), la DGOS a proposé une nouvelle prime de 9 000€, répartie sur 3 ans, au prorata du temps de travail, uniquement pour les kinésithérapeutes et les orthophonistes. A croire que toutes les autres professions de rééducation ne rencontrent aucun problème... Quel mépris ! Et qu'en est-il des agents déjà en fonction ?

Devant l'incohérence des propositions, les organisations CGT, FO et SUD ont quitté la réunion en réaffirmant leur détermination avec les professionnels de terrain quant à une revalorisation salariale immédiate, en adéquation avec le niveau de formation et la qualification, et ce dès le 3 juin, date de la prochaine réunion du groupe de travail des professions de rééducation.

**Nous appelons tous les professionnels de rééducation à se mobiliser
LE 3 JUIN DEVANT LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
à l'occasion de la prochaine réunion du groupe de travail pour soutenir les
organisations syndicales.**

Nous exigeons d'être entendus. Nous réaffirmons que le maintien des professionnels de rééducation au sein des hôpitaux est déterminant pour la qualité des soins et de la formation.

Montreuil, le 23 mai 2016

Contacts :

CGT : Claire DELORE 06 33 82 25 90 - clairedelore@wanadoo.fr

FO Services publics Santé :

Didier BIRIG 06.64.90.66.03 - didier.birig@me.com
Christine ARCAY 06.82.29.78.47

SUD Santé-Sociaux :

Marie-Hélène DURIEUX 06 85 98 15 96 - mhdurieux@sudsantesociaux.org